

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o . . . 4998/18 . . .

Objet:

Annexe

Expédié le . . .

287 1904

A M^r Simon
Amstelredam 7.

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Com-
mission Directrice n'a pas été favorable
à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, d. l. s. aquavues.

qui font l'objet de votre
Com. du 15 Cl.

C. l. s. ouvrages que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pour
être retirés au Palais des Beaux-Arts,
rue du Musée, N^o 9, contre la remise
d'un récépissé.

Veuillez agréer, M^r. M. Simon,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire,

Monsieur L. Tairon, libraire, Prince de gentilhomme 7 à
Bruxelles se fait l'honneur de soumettre à l'appréciation
de Monsieur le Président et membres de la Commission
du Musée, une série de 14 aquarelles de l'artiste
belge. Bono.

Il estime ces aquarelles à trente francs
la pièce au Fort.

Bruxelles ce 15. 2. 1904.



Monsieur L. Faïon Libraire Rue du Gentilhomme n° 7
reconnait avoir reçu en retour un lot d'aquarelles
proposées à l'examen de la Commission du Musée.
et non accepté par celles-ci

Bruxelles le 26 février 1904

L. Faïon

